

Note 20-48

Bonjour,

ÉPI

L'équipement de protection individuel (ÉPI) est arrivé et vous êtes venues le récupérer, ne reste qu'une RSE. Wow. Ensemble ! Merci de nous dire à l'adresse coronavirus@virecrepe.com votre expérience d'aujourd'hui et des semaines précédentes avec nous. Je prendrai connaissance de chacun de ces messages. Merci aux RSE nous ayant aidés.

Rétributions

Tout au long de mes échanges avec vous ces dernières semaines, j'ai tenté de vous informer, avec ma belle équipe, de tout ce que je savais et de mes inquiétudes. Aujourd'hui, selon plusieurs sources, je vous précise que la position actuelle du Ministère est de vous subventionner selon vos ententes de services en cours (rétributions).

Contribution parentale

Pour la contribution parentale, le Ministère vous versera le 8.35 \$ pour les places non disponibles selon le pourcentage du Ministère (50 % - 25 %), les parents des enfants présents vous verseront la contribution parentale (selon son entente de service et non selon ses jours de présence).

Si vous n'avez pas atteint le pourcentage : par exemple : vous avez 6 places au permis, 2 enfants qui fréquenteront dès le 11 mai, vous recevrez la contribution parentale de ces parents et la contribution parentale pour 3 enfants du Ministère. Dans cet exemple, vous auriez pour votre journée au grand total, 8,35\$ en moins qu'à l'habitude.

Ces informations s'ajouteront à notre foire aux questions que nous mettrons à jour au moins à chaque jeudi, le temps qu'il faudra.

S'il y a lieu, bonne fête des mères xx

**Martin Demers
Directeur général**

